

Home » [Actualités](#) • [Alsace](#) » Trois questions à Claude Froehlicher, président de l'association Eltern

[Actualités](#) [Alsace](#)

Trois questions à Claude Froehlicher, président de l'association Eltern

📅 15 avril 2021 👤 Rédaction | L'Ami hebdo 💬 Aucun commentaire 🌐 bilinguisme

L'Ami hebdo: La loi Molac a été adoptée par 247 voix contre 76. Vous attendiez-vous à un tel résultat?



○ Claude Froehlicher: En assistant aux débats à l'assemblée, j'avais l'impression de suivre un film à suspense ! Certes, notre collectif d'associations pour la défense des langues régionales avait des échos positifs. Plusieurs indicateurs nous permettaient d'être optimistes quant à l'issue du vote, mais nous n'étions sûrs

de rien. La veille, nous avons eu un échange avec Bruno Studer (député LREM, président de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, Ndlr), qui nous avait affirmé qu'il soutiendrait la loi. Comme lui, deux tiers des députés de la majorité ont voté contre l'avis du ministre.

Qu'est ce que cette loi va changer concrètement en Alsace ?

○ Le forfait scolaire, c'est une bonne avancée, notamment pour les parents dont les enfants sont dans une école associative type ABCM. Mais en tant que président d'Eltern, je me réjouis surtout de l'adoption de l'article qui rend possible l'immersif à l'école publique. A partir du moment où un maire et des parents d'élèves souhaiteront ouvrir une classe 100% en alsacien ou en allemand, ce sera possible. Je ne doute pas que des projets vont émerger.

Concours : les représentations de Saint-Joseph



Participez à notre concours "Les représentations de Saint-Joseph en Alsace"

Derniers journaux

Achetez L'Ami hebdo Alsace daté du 18 avril 2021 en ligne
1,99€ – 3,50€

Achetez L'Ami hebdo Moselle daté du 18 avril 2021
1,99€ – 3,50€

Pub

Die kleine Hexe

11 €

PC Portable G:
AN515-55-76W
16 Go RAM !

1 70

Beaucoup ont parlé d'un vote historique, mais s'agit-il d'un aboutissement ?

○ Sûrement pas ! La loi Molac est passée, mais avec le collectif pour la défense des langues régionales, nous sommes convaincus que ce n'est pas le moment d'arrêter en si bon chemin. Ce vote nous donne de la gnac, et nous allons continuer à pousser nos revendications. Il reste des enjeux forts, comme par exemple la pratique des langues régionales au lycée.

Propos recueillis par Gautier Traber

← Langues régionales: la loi est adoptée !

Üte : la « cabane » alsacienne en bois des Vosges du nord →

Laisser un commentaire

Entrez votre commentaire...

Ce site utilise Akismet pour réduire les indésirables. [En savoir plus sur comment les données de vos commentaires sont utilisées.](#)

Newsletter



Abonnez-vous à la Lettre de l'Ami

Inscrivez-vous à notre *newsletter* et recevez chaque semaine un condensé de l'actualité en Alsace.

Prénom

Nom

Votre email

Abonnez-vous !

Articles les + lus



Disparition de Henri Ehrhard



Pour les poules, le confinement se poursuit



Langues régionales: la loi est adoptée !



Moselle : Quand protègent animaux

Confidentialité - Conditions